

En France, la consommation touristique intérieure est stable en 2016

En France, la consommation touristique intérieure est stable en 2016. Elle atteint 158,9 milliards d'euros et est équivalente à 7,13 % du PIB. Deux tiers de cette consommation sont réalisés par les résidents français et un tiers relève des non-résidents. Avec la baisse de fréquentation liée aux attentats de novembre 2015 et juillet 2016, la consommation des touristes étrangers a diminué de 3,0 %. Cette diminution a été compensée par la consommation touristique des Français, en hausse de 1,4 %. Les hôtels, les transports non urbains (à l'exception des autocars dont l'activité a fortement progressé en 2016) et les carburants sont les postes pour lesquels la dépense a le plus diminué. En revanche, les dépenses pour les locations entre particuliers, la restauration et les services culturels, sportifs et de loisirs ont progressé en 2016.

Tableau 1 : Évolution de la consommation touristique

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Consommation touristique intérieure (en milliards d'euros courants)	140,7	151,0	153,6	155,2	157,5	158,9	158,9
Visiteurs français	97,1	103,2	103,4	104,6	106,0	106,5	108,1
Visiteurs étrangers	43,7	47,8	50,2	50,7	51,6	52,4	50,8
Évolution (en %)	1,0	7,3	1,7	1,1	1,5	0,9	- 0,0
Visiteurs français	0,5	6,3	0,2	1,2	1,3	0,5	1,4
Visiteurs étrangers	0,6	9,4	5,1	0,9	1,8	1,6	- 3,0
Contribution à l'évolution (en points de %)	1,0	7,3	1,7	1,1	1,5	0,9	- 0,0
Visiteurs français	0,4	4,4	0,1	0,8	0,9	0,4	1,0
Visiteurs étrangers	0,5	2,9	1,6	0,3	0,6	0,5	- 1,0

Note de lecture : en 2016, la consommation touristique des visiteurs étrangers s'élève à 50,8 milliards d'euros et est en baisse de 3,0 % par rapport à 2015. Les visiteurs étrangers contribuent en 2016 à 1,0 point de croissance négative de la consommation touristique intérieure et les visiteurs français à 1,0 point de croissance positive.

Sources : DGE, Compte satellite du tourisme, base 2010 ; Insee, Comptes nationaux, base 2010.

En 2016, la consommation touristique intérieure (*encadré*) en France des touristes et excursionnistes français ou étrangers s'élève à 158,9 milliards d'euros (*tableau 1*). Deux tiers de cette consommation sont réalisés par les résidents français (108,1 milliards d'euros) et un tiers relève des non-résidents (50,8 milliards d'euros). La consommation touristique intérieure est équivalente à 7,13 % du PIB français en 2016 (*tableau 2*). Si ce ratio est supérieur à la valeur atteinte en 2010 (7,04 %), il est en baisse par rapport à 2015. Le tourisme a donc été moins dynamique que le reste de l'économie en 2016, notamment à cause des attentats de novembre 2015 à Paris et de juillet 2016 à Nice, en partie responsables d'une moindre fréquentation étrangère.

La consommation touristique est stable en 2016

La consommation touristique intérieure est stable en valeur (+ 0,0 % en 2016 par rapport à 2015 ; *graphique 1*) sous l'effet d'une stabilité des prix (+ 0,0 %) et des volumes (- 0,1 %). Cette stabilité globale recouvre des évolutions différentes selon les postes de dépenses. L'hébergement marchand est stable (+ 0,2 %), avec une baisse des dépenses hôtelières (- 1,4 %) et une forte hausse des locations entre particuliers (+ 3,6 %). Les dépenses en services de transports non urbains sont en baisse (- 2,1 %), en particulier le transport par train (- 2,8 %) et le transport aérien (- 3,5 %), mais

l'année 2016 est aussi la première année pleine de la libéralisation du transport par autocar, ce qui se traduit par une forte hausse de ce type de dépenses (+ 7,5 %). La baisse la plus forte est celle des dépenses en carburants (- 8,4 %), sous l'effet d'une baisse des prix entamée en 2014. Les achats en biens durables spécifiques (camping-cars...) ont fortement augmenté (+ 9,0 %).

Une baisse de 3,0 % de la consommation des étrangers en 2016

En 2016, la consommation touristique évolue en sens opposés pour les touristes français et étrangers. Elle a baissé pour les étrangers (- 3,0 %) alors que les Français¹ ont plus dépensé sur le territoire national (+ 1,4 %).

La fréquentation étrangère a diminué en 2016 : 82,6 millions de touristes étrangers sont venus en France en 2016 contre 84,5 millions en 2015. Les attentats ont détourné une partie de la demande étrangère. Les effets ont été importants durant une grande partie de l'année en Île-de-France et au second semestre sur la Côte d'Azur. Par ailleurs, les difficultés économiques

¹ Par convention, en matière de tourisme, le pays de résidence prime sur la nationalité. Le terme « les Français » désigne l'ensemble des résidents en France et le terme « les étrangers » désigne l'ensemble des résidents à l'étranger.

rencontrées dans plusieurs pays comme le Brésil ou la Russie ont limité les séjours touristiques de ces clientèles hors de leurs frontières et donc en France. La France reste néanmoins la première destination mondiale pour le nombre d'arrivées de touristes internationaux et la consommation touristique des étrangers est équivalente à 2,3 % du PIB en 2016.

Parmi les postes de dépenses des étrangers les plus en baisse, ceux de l'hébergement marchand, du transport non urbain et des services culturels, sportifs et de loisirs sont directement liés à cette baisse de fréquentation (*graphique 2a*).

Forte baisse des dépenses en hébergement des étrangers

L'ensemble des dépenses en hébergement marchand des touristes étrangers a diminué de 4,4 % en 2016. Leurs nuitées dans les hôtels « 3 étoiles et plus » et les résidences de tourisme sont sensiblement moins nombreuses en 2016 qu'en 2015 (respectivement - 6,6 % et - 11,2 %). Ces hébergements accueillent traditionnellement les clientèles dépensant le plus, notamment les clientèles lointaines. En 2016, les clientèles américaines et asiatiques ont particulièrement moins fréquenté les hôtels français. L'Île-de-France et la Côte d'Azur ont été évitées alors qu'elles concentrent une grande part des hébergements haut de gamme. Les dépenses étrangères en hôtels ont diminué de 5,1 % et celles en autres hébergements payants de 9,7 %.

Les dépenses en campings ont faiblement baissé (- 1,8 %) et celles des locations entre particuliers sont stables (+ 0,2 %). Ces deux types d'hébergements ont pu apparaître comme moins exposés aux risques d'attentats. Ils sont également plus fréquentés par une clientèle européenne toujours présente et attirée notamment par l'Euro 2016. Une partie des ressortissants d'Amérique du Nord s'est également reportée sur les locations entre particuliers *via* les plateformes de réservation sur Internet. La baisse de fréquentation s'est aussi traduite par une baisse de 1,4 % des dépenses en restaurants et cafés.

Le transport aérien et ferroviaire a souffert de la désaffection étrangère...

Le nombre total de passagers transportés par les compagnies aériennes françaises en 2016 est resté stable et elles ont dû réduire leur recette unitaire par siège face à la concurrence. De plus, Air France a souffert de la diminution de son marché le plus rémunérateur, le trafic vers les destinations lointaines, à l'exception de l'outre-mer. En 2016, les étrangers ont diminué de 7,7 % leurs dépenses en transport aérien et de 8,6 % en transport ferroviaire. Les automobilistes étrangers ont parcouru autant de kilomètres que l'année précédente, leurs dépenses de péages ont augmenté de 1,4 % et celles de carburants ont chuté de 7,9 % sous l'effet d'une forte baisse des prix (- 6,2%). Par ailleurs, comme pour les Français, l'augmentation de l'offre à bas coût permise par la libéralisation du transport régulier interurbain de voyageurs par autocar a induit une hausse des dépenses des étrangers en transport par autocar (+ 5,6 %).

... les services culturels sportifs ou de loisirs aussi

Les dépenses des visiteurs étrangers en services culturels, sportifs et de loisirs ont diminué de 3,6% en 2016. Les casinos (- 8,8 %) et les remontées mécaniques (- 7,1 %) ont été les plus affectés, en lien notamment avec la baisse de fréquentation de la clientèle

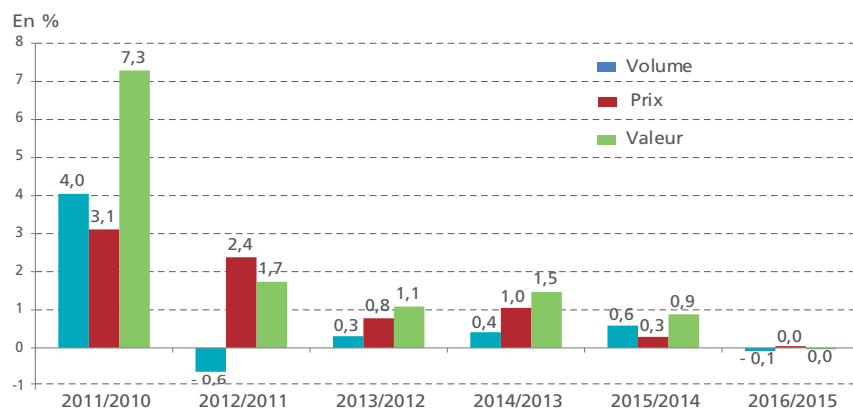
Tableau 2 : Poids de la consommation touristique dans le PIB

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Produit intérieur brut (en milliards d'euros courants)	1 998,5	2 059,3	2 086,9	2 115,3	2 147,6	2 194,2	2 228,9
Poids de la consommation touristique intérieure dans le PIB (en %)	7,04	7,33	7,36	7,34	7,33	7,24	7,13
Visiteurs français	4,86	5,01	4,95	4,94	4,93	4,86	4,85
Visiteurs étrangers	2,19	2,32	2,41	2,40	2,40	2,39	2,28

Note de lecture : la consommation touristique intérieure représente 7,13 % du PIB de l'année 2016, dont 4,85 % pour la consommation des visiteurs français et 2,28 % pour celle des visiteurs étrangers.

Sources : DGE, Compte satellite du tourisme, base 2010 ; Insee, Comptes nationaux, base 2010.

Graphique 1 : Évolution de la consommation touristique intérieure en volume, prix et valeur



Note de lecture : la consommation touristique intérieure a progressé de 0,9 % en valeur entre 2014 et 2015 et est restée stable entre 2015 et 2016.

Source : DGE, Compte satellite du tourisme, base 2010.

étrangère la plus dépensière. La saison d'hiver en montagne a également été pénalisée par un enneigement insuffisant aux périodes cruciales. Les musées, monuments et parcs de loisirs habituellement les plus fréquentés par les étrangers sont ceux qui ont perdu le plus de recettes.

Les dépenses touristiques des Français en hausse de 1,4 %

Le tourisme est une composante essentielle de l'activité économique française et les voyages des Français dans leur propre pays en constituent un solide pilier. Leur consommation touristique intérieure représente 9,1 % de la consommation finale des ménages en 2016, soit une dépense équivalente à 4,8 % du PIB. Les Français ont moins déserté l'Île-de-France que les étrangers (- 0,8 % en nuitées hôtelières contre - 8,8 % pour les étrangers) et les centres urbains et ils ont plus fréquenté la province. Pour les remontées mécaniques, dont les recettes issues des clientèles françaises et étrangères ont chuté de 1,2 %, l'année a également été plus nuancée avec la clientèle française (+ 1,8 %). Les inondations et les grèves des transports ferrés et aériens du printemps 2016 ont cependant affecté le tourisme des Français.

Dépenses françaises en hausse dans les différents types d'hébergements marchands

Les dépenses des Français en hôtellerie ont progressé de 3,3 % (*graphique 2b*), notamment grâce à une hausse des nuitées dans les établissements classés « 3 étoiles et plus » (+ 4,3 %). Ces établissements représentent une part croissante du parc français, et la modération des prix a soutenu la fréquentation, avec une hausse estivale des prix moins marquée en 2016 qu'en 2015. La légère baisse de la fréquentation des campings (- 0,8 % en nuitées) est due aux mauvaises conditions du printemps. Les dépenses en campings ont toutefois augmenté de 2,6 %, grâce à une hausse des prix de 3,2 % liée à une nette montée en gamme des établissements de plein air qui s'adaptent à une demande exigeante. Malgré une légère baisse des nuitées dans les autres hébergements marchands, les dépenses des Français y

progressent de 1,2 %. Les dépenses en locations entre particuliers continuent leur progression depuis plusieurs années (+ 4,7 % en 2016 après + 4,1 % en 2015). Le succès des sites internet dédiés à la location entre particuliers se confirme.

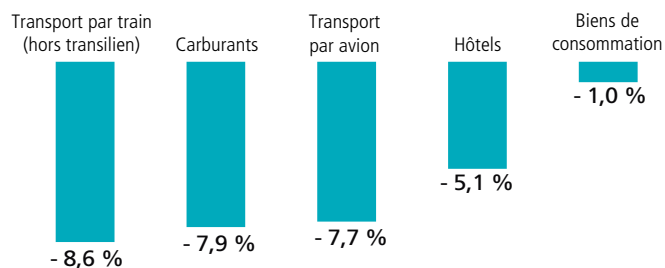
Les dépenses dans les restaurants ou les cafés évoluent dans les mêmes proportions que les dépenses d'hébergement (+ 3,1%) sous l'effet d'une hausse des prix de 1,4 % et d'un accroissement de la consommation (en volume) de 1,7 %.

Forte hausse des dépenses des Français en transport par autocar, baisse des dépenses en carburants

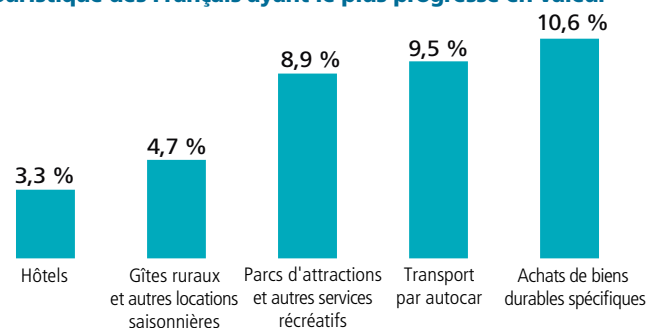
Alors que les dépenses en transport aérien des Français ont été stables (- 0,2 %), les dépenses en transport ferroviaire non urbain des Français ont baissé de 1,3 % en 2016. Outre les grèves à la SNCF, les attentats ont réduit le trafic vers Paris. De plus, le secteur a été soumis à une concurrence accrue des autres moyens de transport. Le covoiturage se développe et une partie de ses utilisateurs auraient pris le train en son absence². Le développement, cette année, de l'offre du transport en autocar, qui s'est traduit par une hausse de 9,5 % des dépenses des Français dans ce mode de transport, a également pris des parts de marché au train. En 2016, le nombre de passagers transportés sur le marché intérieur par des compagnies aériennes *low cost* a également augmenté. Dans ce contexte, le transport ferroviaire a mis en place des offres commerciales à bas coût qui ont contribué à diminuer ses recettes.

² Selon l'étude « Projections de la demande de transport sur le long terme », (CGDD, juillet 2016), le covoiturage a détourné de l'ordre de 1,5 % du trafic des trains en 2015.

Graphique 2a : Variations 2016/2015 des cinq postes de dépense touristique des étrangers ayant le plus diminué en valeur



Graphique 2b : Variations 2016/2015 des cinq postes de dépense touristique des Français ayant le plus progressé en valeur



Note lecture : entre 2015 et 2016, les dépenses des étrangers en transport ferroviaire ont diminué de 8,6 % (graphique 2a) et les dépenses des résidents français en transport par autocar ont progressé de 9,5 % (graphique 2b).

Source : DGE, Compte satellite du tourisme, base 2010.

Tableau 3 : Consommation touristique par poste détaillé, en milliards d'euros courants

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Évolution 2016/2015 (en %)
I Dépenses en services caractéristiques	82,7	87,4	88,5	90,1	91,6	93,5	93,5	0,1
1. Hébergements touristiques marchands	20,5	22,0	22,6	23,2	23,7	24,3	24,3	0,2
Hôtels	11,5	12,2	12,7	13,0	13,2	13,6	13,4	-1,4
Campings ⁽¹⁾	1,6	1,7	1,8	1,9	1,9	2,0	2,0	1,3
Gîtes ruraux et autres locations saisonnières	5,2	5,6	5,6	5,7	6,0	6,0	6,2	3,6
Autres hébergements marchands ⁽²⁾	2,2	2,4	2,6	2,7	2,6	2,7	2,7	-0,7
2. Restaurants et cafés	17,9	19,1	19,5	19,9	20,6	20,8	21,1	1,6
3. Services de transports non urbains	25,1	26,8	27,3	27,8	27,8	28,3	27,7	-2,1
Transport par avion	15,1	16,1	16,3	16,6	16,3	16,7	16,1	-3,5
Transport par train ⁽³⁾	6,8	7,6	7,8	7,8	8,0	7,9	7,7	-2,8
Transport par autocar	2,4	2,4	2,5	2,7	2,8	2,9	3,1	7,5
Transport fluvial et maritime	0,8	0,8	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8	-0,6
4. Location de courte durée de matériel	3,3	3,3	3,3	3,4	3,5	3,6	3,7	2,3
Location de véhicules de tourisme	2,1	2,1	2,1	2,1	2,2	2,3	2,4	5,6
Location d'articles de sport et loisirs	1,2	1,2	1,2	1,3	1,3	1,3	1,3	-3,6
5. Services des voyagistes et agences de voyages	7,7	7,9	7,3	7,2	7,3	7,5	7,6	0,4
6. Services culturels, sportifs et de loisirs	8,3	8,4	8,5	8,5	8,7	8,9	9,1	2,3
Musées, spectacles et autres activités culturelles	2,1	2,1	2,1	2,2	2,3	2,3	2,4	1,5
Casinos*	2,3	2,3	2,3	2,2	2,1	2,2	2,2	2,1
Parcs d'attractions et autres services récréatifs	2,9	2,9	3,1	3,1	3,3	3,4	3,5	4,0
Remontées mécaniques	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	-1,2
II Autres postes de dépenses	41,0	46,2	47,2	46,8	47,3	46,6	46,2	-0,7
Carburants	9,8	11,4	11,6	11,0	11,0	10,0	9,2	-8,4
Péages	3,3	3,4	3,4	3,5	3,6	3,7	3,7	0,6
Aliments et boissons ⁽⁴⁾	11,0	11,8	11,9	12,3	12,2	12,0	11,9	-0,7
Biens de consommation durables spécifiques ⁽⁵⁾	6,1	6,6	6,5	6,5	6,6	7,1	7,7	9,0
Autres biens de consommation ⁽⁶⁾	6,5	8,2	8,8	8,5	8,7	8,6	8,6	-0,8
Taxis et autres services de transports urbains	1,5	1,7	1,8	1,9	1,9	2,0	2,0	0,3
Autres services ⁽⁷⁾	2,9	3,1	3,1	3,2	3,2	3,2	3,2	-0,7
III Dépenses touristiques (III = I + II)	123,7	133,6	135,7	136,9	138,9	140,0	139,8	-0,2
IV Hébergements touristiques non marchands⁽⁸⁾	17,0	17,3	17,9	18,3	18,6	18,9	19,1	1,0
V Consommation touristique (V = III + IV)	140,7	151,0	153,6	155,2	157,5	158,9	158,9	0,0

* ministère de l'Économie et des Finances, Direction générale des finances publiques.

⁽¹⁾ Y compris campings municipaux. ⁽²⁾ Résidences de tourisme et résidences hôtelières, villages de vacances, auberges de jeunesse, etc. ⁽³⁾ Hors transilien. ⁽⁴⁾ Hors restaurants et cafés.

⁽⁵⁾ Camping-cars, bateaux de plaisance, articles de voyage et de maroquinerie et certains types de matériels de sport utilisés spécifiquement sur les lieux de vacances.

⁽⁶⁾ Achats de produits locaux, souvenirs, cadeaux, etc. ⁽⁷⁾ Réparations autos, soins corporels, etc. ⁽⁸⁾ Résidences secondaires de vacances (valeur locative imputée).

Note de lecture : la consommation touristique intérieure s'élève en valeur à 158,9 milliards d'euros en 2016.

Source : DGE, Compte satellite du tourisme, base 2010.

Les dépenses en carburants des Français ont baissé de 8,6 %, grâce à une baisse des prix (- 6,2 %) et une diminution des kilomètres parcourus en véhicules particuliers pour les trajets de longue distance (- 2,4 %). Cette diminution s'explique surtout par une baisse du nombre de voyages en hébergement non marchand (- 4,1 %).

Hausse des dépenses dans les parcs d'attractions

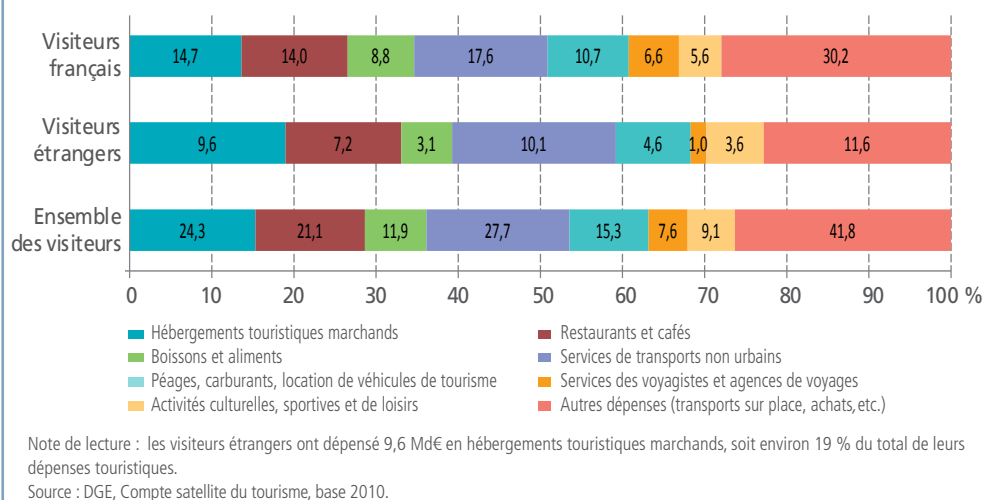
Les Français ont plus dépensé dans les musées, monuments et parcs de loisirs (+ 6,4 % de dépenses supplémentaires), en particulier ceux situés en province. Les parcs d'attractions et autres services récréatifs ont enregistré une hausse des dépenses de la clientèle française de 8,9 %. Cette hausse de fréquentation des Français a permis aux parcs de pallier la diminution du nombre de visiteurs étrangers.

Plus de 45 milliards d'euros dépensés dans les hébergements, cafés et restaurants

Toutes clientèles confondues, les principaux postes de dépenses des touristes (graphique 3) sont le transport non urbain (27,7 Md€), l'hébergement payant (24,3 Md€) et les dépenses dans les restaurants et les cafés (21,1 Md€). À eux trois, ces postes représentent près de la moitié (46 %) du budget des touristes en France. Ces derniers ont également une dépense importante (15,3 Md€) en achat de carburants, péages autoroutiers et location de voiture.

La structure de la dépense touristique des étrangers diffère de celle des Français. Les parts des dépenses en transports non urbains, en restaurants et cafés et en « autres dépenses » sont

Graphique 3 : Structure de la dépense touristique en 2015, en milliards d'euros



plus importantes dans leur budget. En particulier, les étrangers ont des coûts de transports plus importants que les Français car ils viennent en général de plus loin et payent plus cher leurs titres de transport (billets d'avion...). Ils profitent également de leur voyage en France pour effectuer des achats coûteux (biens de valeur, *shopping* de luxe...). Inversement, ils consacrent une part moins importante aux boissons et aliments, car plus fréquemment en hébergement marchand, ils dépensent plus dans les restaurants. Leurs dépenses de carburants sont moindres aussi, car ils utilisent plus facilement des transports collectifs (avions, trains...). Enfin, leurs dépenses en agences de voyages sont plutôt effectuées avant le départ, dans le pays de résidence. Dans ce cas, elles ne rentrent pas dans le champ de la consommation touristique intérieure en France.

Jean-Christophe LOMONACO, DGE

Compte satellite du tourisme

Selon les recommandations de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) édictées en 2008, un compte satellite du tourisme (CST) a pour objectif d'analyser en détail tous les aspects de la demande de biens et services associés à l'activité des visiteurs, de voir comment cette demande se confronte dans la pratique à l'offre de ces biens et services et de décrire les interactions entre cette offre et d'autres activités économiques. Le CST a pour but de mieux articuler les statistiques du tourisme au sein du système statistique d'un pays et d'accroître la comparabilité internationale de ces statistiques.

Méthode

Les résultats présentés ici portent sur les années 2010 à 2016 et sont provisoires. Ils sont définis à méthodologie constante par rapport aux publications des années précédentes. Les différences observées avec les publications antérieures sont principalement dues à la mise à jour des données de la Comptabilité nationale et à l'actualisation de certains paramètres pour l'ensemble de la période 2010-2016.

Glossaire

La consommation touristique intérieure est le concept central du compte satellite du tourisme (CST). L'agrégat mesure la consommation des visiteurs (touristes et excursionnistes) français ou étrangers, au cours ou en vue des voyages qu'ils ont effectués en France ou à partir du territoire français, réalisée auprès des fournisseurs de services et

de biens de consommation résidant en France. La consommation touristique intérieure se décompose en deux parties : interne, qui mesure la consommation des visiteurs résidant en France ; réceptrice, qui mesure la consommation des visiteurs résidant à l'étranger.

La dépense touristique intérieure (DTI) est la part de la consommation touristique intérieure acquise contre paiement effectué, soit par les visiteurs eux-mêmes (cas le plus fréquent), soit par d'autres agents agissant en leur faveur. Elle est égale à la consommation touristique intérieure, à l'exception du poste « Hébergement touristique non marchand » qui regroupe les loyers imputés aux propriétaires de résidences secondaires. Les loyers imputés représentent le montant estimé qu'auraient eu à verser les propriétaires de résidences secondaires s'ils avaient été locataires et non propriétaires de leur bien.

Un visiteur est un voyageur qui se déplace hors de son environnement habituel, et rentre de fait dans le champ du tourisme. Le motif du déplacement peut être d'ordre personnel (loisirs, visites à des proches, santé, etc.), professionnel (missions, formations, séminaires, congrès, etc.) ou mixte. On distingue deux types de visiteurs : les touristes, qui passent au moins une nuit sur leur lieu de visite et les excursionnistes qui ne passent que quelques heures sur le territoire français. Les allers-retours entre le domicile et le lieu de travail ou d'études sont hors du champ du tourisme.

Pour en savoir plus :

Consultez la rubrique « Études et statistiques »
du site www.entreprises.gouv.fr

Directeur de la publication : Pascal Faure
Rédacteur en chef : François Magnien
Secrétariat de rédaction : Martine Automme,
Nicole Merle-Lamoot
Composition : Hélène Allias-Denis, Brigitte Baroin
ISSN : 2269-3092
Dépôt légal : 2017
DGE - 67, rue Barbès, 94200 Ivry-sur-Seine

DGE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENTREPRISES